

LE PRÊT INNOVATION À 0%

Pour financer la création ou la croissance d'une entreprise innovante

OBJECTIFS

Soutenir la création ou le développement d'entreprise à caractère innovant par **un prêt d'honneur à taux 0%** au chef d'entreprise, de manière à augmenter les fonds propres de l'entreprise et à faciliter l'obtention de financement complémentaire.

BÉNÉFICIAIRES



Personnes ayant un projet de création ou de développement d'une entreprise de moins de 5 ans, à caractère innovant (technologique, social, sociétal, marketing...) relevant du registre du commerce, du répertoire des métiers ou de l'URSSAF et étant installée avec une forte présence en Mayenne (activité, salariés, partenaires...).

CARACTÉRISTIQUES

- Prêt personnel **sans intérêt**
- Complémentaire à un financement bancaire et/ou crédit-bail bancaire et/ou financement participatif et/ou levée de fonds) au moins égal au montant de prêt d'honneur demandé.
- Montant de **15 000€** pour les projets en amorçage (prototypage) et de **30 000€** par entreprise pour les projets en phase de commercialisation (validation de marché réalisée et 1ers contrats signés).
- Remboursement sur une durée de **5 ans** maximum, par mensualité.
- Assurance décès invalidité et garantie BPI.
- Accompagnement sur demande et gratuit.

CONDITIONS D'OBTENTION

- Si l'apport personnel n'est pas obligatoire, celui-ci doit être en cohérence avec le projet de création et le montant sollicité auprès d'Initiative Mayenne. En revanche, le concours bancaire est obligatoire pour l'obtention du prêt
- Posséder la majorité du capital de l'entreprise et être gérant
Les fonds prêtés doivent être apportés en capital ou en compte courant
- Il faut effectuer une demande de **prêt d'honneur** et présenter son projet devant le comité d'agrément.
(La réponse lui est donnée à l'oral lors du comité d'agrément et par écrit dans les 7 jours suivant le passage devant le comité d'agrément)
- Le déblocage du **prêt d'honneur** se fait sur présentation des justificatifs attestant de la réalisation du plan de financement validé par le **comité d'agrément**

VOS CONTACTS SUR LE TERRITOIRE



VOS CONTACTS AU SEIN DU RÉSEAU INITIATIVE MAYENNE

Stéphanie DALIBARD

Directrice

06 47 46 87 81 - s.dalibard@initiative-mayenne.fr

Stéphanie CADAPEAUD

Assistante de gestion

02 43 49 50 37 - 07 67 49 54 44
s.cadapeaud@initiative-mayenne.fr

Laurène LE BIAVANT

Chargée de mission

06 81 78 94 18 - l.lebiavant@initiative-mayenne.fr

Camille LEGRAND

Chargée de communication

06 75 16 69 13 - c.legrand@initiative-mayenne.fr

